

Convergences

des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ingénieurs, techniques de recherche et formation et des bibliothèques



Le 18 mars tous dans les grèves et les manifestations

Austérité : ça suffit !

50 milliards ! C'est la somme lâchée par le Président de la République au mois de janvier comme objectif « d'économie » pour les finances publiques donné au pacte dit de « responsabilité ». L'esprit de ce dernier a d'ailleurs été édicté par le Chef de l'Etat lui-même dans la plus grande orthodoxie libérale : « *le Pacte de responsabilité a un principe simple : c'est d'alléger les charges des entreprises, de réduire leurs contraintes sur leurs activités, et en contrepartie de permettre plus d'embauches et davantage de dialogue social.* »

Contrepartie ! Un mot dont il est usé à l'envi depuis deux mois pour d'ailleurs exprimer qu'en réalité le gouvernement n'a pas d'idée sur ce qu'elles pourraient recouvrir, sinon que la sempiternelle idée reçue selon laquelle les cotisations sociales seraient un frein à l'emploi. C'est simplement absurde ! La protection sociale est au contraire une condition nécessaire pour garantir des conditions de vie décentes au plus grand nombre. Elle constitue aussi un facteur et une garantie de développement économique et social.

Le Pacte de responsabilité n'est rien d'autre qu'un nouveau tour de vis austéritaire visant à faire porter les effets de la crise sur les salariés et les jeunes.

Ainsi, la protection sociale, notamment dans sa branche « famille » est menacée de nouveaux reculs.

Et les réductions prévisibles du budget de l'Etat font peser de nouvelles menaces sur les carrières, le pouvoir d'achat et les emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique. Pour preuve, les rumeurs et annonces plus ou moins officielles se succèdent depuis le mois de janvier : gel prolongé de la valeur du point d'indice, vraies-fausses revalorisations indiciaires ou indemnitaires, ralentissement des carrières, etc... Bref, les pistes lancées par les uns ou les autres des ministres, témoignent d'une seule chose : le budget de l'Etat va connaître de nouveaux tours de vis austéritaires et la variable d'ajustement sera une fois encore sa masse salariale. En clair, nos carrières et nos salaires !

Pour briser cette logique infernale, alors que s'ouvrent dans les semaines qui viennent les négociations sur les carrières et les grilles indiciaires de la fonction publique, la mobilisation est une des conditions nécessaires pour gagner des avancées. Il faut donc exprimer avec force notre refus de l'austérité appliquée aux services de l'Etat et à ses personnels. Le 18 mars, tous et toutes en grève et dans les manifestations !

Le 18 mars, toutes et tous mobilisés !



Avec la FSU,
pour le Service Public !



Le service public et la reconnaissance du travail des personnels ne sont pas solubles dans l'austérité !

Salaires

Quatre années de gel consécutif de la valeur du point d'indice font perdre beaucoup de pouvoir d'achat aux collègues. Ainsi, en 7 ans, la valeur du point d'indice n'aura augmenté que de 1,8%. Dans le même temps l'inflation aura, elle, galopé pour atteindre 11,4%.

Pour financer le Pacte de responsabilité, le gouvernement pourrait être tenté de porter un nouveau coup à la masse salariale de l'Etat. Une nouvelle année de gel de la valeur du point d'indice, ou même une augmentation symbolique, ne suffirait pas à redonner à nos salaires la décence que légitimement nous revendiquons.

Pour le SNASUB-FSU, une reconstruction des grilles indiciaires ne peut être envisagée à moindre coût, mais doit être pensée avec les moyens nécessaires à la reconnaissance

du travail des personnels.

Toute chose incompatible avec le dogme de « stabilisation de la masse salariale de l'Etat » !

Carrières

Le SNASUB-FSU revendique une requalification massive des emplois et la promotion concomitante des personnels qui les occupent. Il s'agit ni plus ni moins que de reconnaître les tâches effectivement réalisées par les personnels pour remplir leurs missions. Si le ministère de l'éducation nationale reconnaît aujourd'hui que de nombreux agents de l'AENES exercent des fonctions relevant d'une catégorie supérieure à la leur, les propositions de requalification qu'il envisage sont très nettement insuffisantes pour être à la hauteur de la situation dégradée et répondre aux attentes en matière de déroulement de carrière.

En outre la nécessité de requalification se pose également pour les personnels ITRF et des bibliothèques. Le SNASUB-FSU revendique et agit pour que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche s'engage dans une politique de promotion.

Là aussi, la logique du Pacte de responsabilité est en contradiction avec les attentes légitimes des personnels !

Emplois

Sur les 60000 postes prévus par la « refondation de l'école », les créations pour la filière administrative restent marginales (100 en 2013, 50 en 2014).

Après l'hécatombe des années précédentes (- 8000 postes entre 2004 et 2012), il est urgent de recréer massivement des emplois pour améliorer les conditions de travail et d'organisation dans les services et les EPLE.

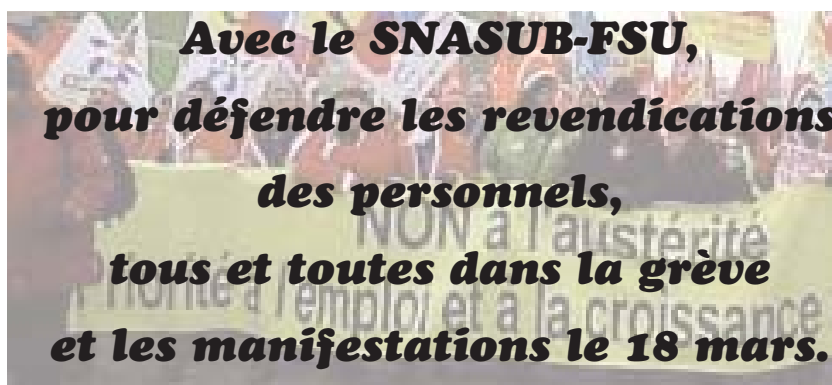
L'austérité tue l'emploi !

Des budgets insuffisants pour la bonne marche du service public d'éducation et d'enseignement supérieur

Les budgets de fonctionnement du service public d'éducation et d'enseignement supérieur sont rognés. Les économies dites de « fonctionnement » dégrade surtout la qualité du service et les conditions de travail. La situation budgétaire des universités est catastrophique.

Faire des économies, c'est mieux dépenser, ce n'est pas dépenser moins !

La logique austéritaire emmène les services publics dans le mur. Ça suffit !



La FSU appelle à la grève unitaire pour l'emploi, les salaires et la protection sociale le 18 mars

Emploi, pouvoir d'achat et salaires, accès aux services publics, protection sociale... la situation économique et sociale continue de se dégrader. Les salariés du public comme du privé, mais aussi les jeunes, les chômeurs et les retraités ne l'acceptent pas.

Le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement est conditionné à une nouvelle et importante réduction des dépenses publiques. Or cette politique est déjà responsable depuis des années, de la baisse des salaires des agents de la Fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. La fin de la contribution des entreprises à la branche famille à l'horizon 2017 va constituer un manque à gagner pour la protection sociale et risque d'entraîner sa fiscalisation.

Notre modèle social est ainsi fragilisé alors qu'il avait été reconnu comme un amortisseur de la crise.

S'il est nécessaire de prendre des mesures pour relancer l'emploi, cela ne doit pas se faire au détriment des services publics, de la fonction publique et de ses agents pour compenser de nouvelles aides aux entreprises, sans contrôle. D'autant que la politique de réduction des cotisations sociales et des aides diverses aux entreprises, n'a pas fait la preuve de son efficacité.

La FSU exige, avec d'autres organisations syndicales, la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissements économiques et sociaux (emploi, salaires, qualification...). Pour la FSU, les conditions de la reprise de l'activité passent par une réforme fiscale, réhabilitant l'impôt et organisant une redistribution des richesses tout en luttant contre l'évasion et la fraude fiscales. Il faut sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Pour la FSU, la fonction publique et les services publics sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise. Et réformer la Fonction publique nécessite des moyens.

Les agents de la fonction publique, qui n'ont pas non plus été épargnés ces dernières années (suppressions massives d'emplois, gel du point d'indice, retraites, précarité...), ne

peuvent plus attendre. Si le premier ministre a apporté le démenti que nos fédérations de fonctionnaires demandaient concernant la baisse de pouvoir d'achat et le gel des avancements, il confirme néanmoins que la fonction publique participera à la baisse de la dépense publique, ce qui apparaît comme une vraie contradiction... Or, la reconnaissance du travail des fonctionnaires appelle la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociations pour la revalorisation de tous.

Pour réorienter les choix économiques, sociaux et environnementaux, les organisations syndicales ont la responsabilité de proposer des alternatives et d'organiser le rassemblement et les mobilisations nécessaires des salariés du public et du privé.

La FSU juge indispensable une journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire pour l'augmentation des salaires et des pensions, l'emploi, la protection sociale, le développement des services publics et contre une nouvelle réduction des dépenses publiques.

C'est pourquoi la FSU appelle tous les agents de la fonction publique à la grève le 18 mars.

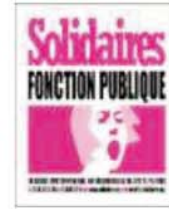
Elle souhaite que d'autres organisations de la fonction publique se joignent à cette action et leur proposera un appel commun à la grève.

La FSU participera à la rencontre interprofessionnelle du 21 février afin d'inscrire ses revendications pour la fonction publique et ses agents avec celles des salariés du privé et préciser les modalités d'actions de cette journée.

La FSU s'engage également pleinement dans la manifestation du 4 avril à Bruxelles organisée par la Confédération Européenne des Syndicats en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité.

Les lilas, le 18 février 2014





**Appel commun des organisations syndicales de la fonction publique
le 18 mars 2014, toutes et tous en grève et aux manifestations :
Contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, le service public.**

La politique d'austérité poursuivie par le gouvernement est renforcée depuis le pacte de responsabilité, qui aura des conséquences désastreuses pour la fonction publique, ses agents et le service public rendu aux citoyens.

Après plusieurs années de blocage de la valeur du point d'indice, après l'augmentation des cotisations retraite, la suppression des effectifs, la dégradation des conditions de travail, les fonctionnaires et agents publics en ont assez !

A cela s'ajoutent les différentes déclarations concernant le blocage des carrières (promotions, avancement d'échelon, requalification), voire le gel des primes. Tout cela est inacceptable. Suite à l'intervention des organisations syndicales, la lettre du Premier ministre du 14 février dément que tout gel des avancements soit à l'ordre du jour mais elle confirme que, selon le gouvernement, la fonction publique doit faire des économies et que les futures négociations doivent être inscrites dans le cadre de la réduction des dépenses publiques que nous contestons.

Cette politique perpétue des destructions d'emplois au prétexte de redéploiement et de restrictions budgétaires, ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir un service de qualité partout sur le territoire.

Les réorganisations en cours à travers les différents projets de loi de décentralisation, et la création des métropoles vont dans le sens de nouveaux reculs des services de l'Etat, d'une désertification accentuée qui conduit à une réduction d'accès aux services publics à tous les niveaux.

C'est pourquoi, face à ces attaques contre la fonction publique et ses agents, les organisations syndicales appellent l'ensemble des agents publics à cesser le travail **le mardi 18 mars 2014** et à s'inscrire dans les actions interprofessionnelles et manifestations menées au plan local pour :

- ↪ La reconnaissance du rôle de la fonction publique, de ses missions et du travail de ses agents ;
- ↪ L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice ;
- ↪ La revalorisation de tous les salaires et le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat ;
- ↪ La création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics et l'arrêt des suppressions d'emplois en cours ;
- ↪ L'amélioration des conditions de travail.

D'ores et déjà, les organisations ont convenu de se revoir après le 18 mars et sont déterminées à poursuivre leur démarche unitaire la plus large possible en prévision des négociations sur les salaires et les carrières qui doivent débiter à la mi-mai.

**TOUTES ET TOUS EN GREVE ET AUX MANIFESTATIONS
LE 18 MARS 2014**

